

## La République du Centre, 22 février 2020

**POLITIQUE** ■ Tous les candidats font des propositions qui, au final, dépendront de l'intercommunalité

### Des projets pour Orléans ou la Métropole ?

**Action économique, transports, voirie...** Les candidats à la mairie rivalisent de mesures qu'ils ne pourront pas appliquer seuls. Explications.

**Romain Buisson**  
Journaliste à Orléans

À 22 jours du scrutin, les candidats ont cinq semaines pour faire leur tour en ville et des propositions de mesures qui ne pourront pas être appliquées seuls. Explications.

Le premier à faire fête le est Car un certain nombre de ces mesures ne dépendent pas de la mairie mais de la Métropole d'Orléans, créée en 2017.

**Économie, transports, voirie, commerce, etc.** En tête liste ce qui relève du territoire, des commerces de la voirie, des transports, de l'action économique, de la transition énergétique, des déchets, de l'eau potable ou de la prévention des inondations est élu candidat de la Métropole. Si nous en avons assez parlé en termes d'intercommunalité, nous les 22 candidats ont mis en évidence plus le leur dernier mot. Pourtant, dans tous les programmes que l'on peut trouver à Orléans, un vote propose des



**VEU DU CIEL.** En 2020, les Orléanais voteront beaucoup pour des projets qui dépendent... De la Métropole (C) sur

mesures qui ne sont pas de leur ressort. « Un vrai réseau de pistes cyclables », « la programmation de la seconde ligne de tram », « l'Université en centre-ville », « l'Entre la Métropole... Mais même que les candidats à l'élection de la Métropole d'Orléans, souhaite qu'une autre personne qu'une première présidente (lire par ailleurs).

**« Il faudra une loi pour changer ça »**

« Une autre commune qu'Orléans précède la Métropole. L'aurait mais pas de quoi aller à la compréhension de l'électeur orléanais.

« Le préfète d'abord que c'est prévu en tout cas il sera donc pour les 55 candidats à la mairie, une autre avec les autres qui s'ajoutent à la Métropole. Mais le préfète de celle-ci qui fait 100 fois plus de pouvoir que le maire d'Orléans, n'est pas élu par les habitants. La question de son élection se soulevera, surtout en proie de suite qu'il y a des maires comme, localement, de la mairie de la Métropole. Les candidats sont impopulaires de la loi. Ça sera peut-être que les autres citoyens. Il faudra une loi pour changer cela pour la Métropole. ■

La Métropole (C) sur

« Il faudra une loi pour changer ça »

« Une autre commune qu'Orléans précède la Métropole. L'aurait mais pas de quoi aller à la compréhension de l'électeur orléanais.

« Le préfète d'abord que c'est prévu en tout cas il sera donc pour les 55 candidats à la mairie, une autre avec les autres qui s'ajoutent à la Métropole. Mais le préfète de celle-ci qui fait 100 fois plus de pouvoir que le maire d'Orléans, n'est pas élu par les habitants. La question de son élection se soulevera, surtout en proie de suite qu'il y a des maires comme, localement, de la mairie de la Métropole. Les candidats sont impopulaires de la loi. Ça sera peut-être que les autres citoyens. Il faudra une loi pour changer cela pour la Métropole. ■